

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC**COMMISSION DES ÂÎNÉS (CA)**

3e séance – 8 juin 2026 – 13 h 31 à 16 h 08

Salle Mont-Bleu, 1^{er} étage

Maison du Citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :**Membres**

Jean Lessard, président et conseiller municipal – District de la Rivière-Blanche (17)

Vincent Roy, vice-président et conseiller municipal – District d'Aylmer (1) – En visioconférence

Stéphanie Legault, membre statutaire – Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais – En visioconférence

Chantal Lalonde, membre statutaire – Table des aînés de Gatineau – En visioconférence

Marc St-Amour – membre citoyen

Jacques Lemay, membre statutaire – FADOQ – Région de l'Outaouais – En visioconférence

Secrétaire

Josée Marcil – coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes

Sébastien Vallée, directeur – Service des loisirs, des sports et du développement des communautés (SLSDC)

Mychelle Vaive, cheffe de service – Planification et développement des communautés (PDC) – SLSDC – En visioconférence

Josiane Cossette, cheffe de section – PDC – SLSDC

Karina Deliencourt-Desjardins, coordonnatrice – Développement des communautés – PDC – SLSDC

Jean-Christophe Gandubert, chef de section – Développement des communautés – PDC – SLSDC

Sélène Beaumont-Demers, cheffe de service – Commissions et comités – DE – En visioconférence

Catherine Bourgeois-Garault, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

Invité(e)s

Marie-Pier Morest, coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les aînés et personnes majeures vulnérables – Centre de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO)

Geneviève Aubie, agente de planification, de programmation et de recherche, représentante du dossier maltraitance, Direction de la santé publique – CISSS de l'Outaouais

Daniel Bélisle, directeur général – Remue-Ménage de l'Outaouais

Gisèle Aubut, citoyenne

Autres personnes présentes

Six personnes du public – Observateurs citoyens

ABSENCES :**Membres**

Chloé Bourgeois, membre élue et conseillère municipale – District de Bellevue (15)

Karine Parker, membre statutaire – Office d'habitation de l'Outaouais – En visioconférence

1. **Constatation du quorum et ouverture de la séance**

La présidence constate le quorum et ouvre la séance, tenue en mode hybride et publique, à 13 h 31. Il s'agit de la troisième séance de l'année, laquelle porte notamment sur la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés, le comité consultatif citoyen des personnes aînées ainsi que le thème « À Gatineau, on bouge pour la vie! ».

Une mention spéciale est faite en remerciement à Mme Gisèle Bisson, membre organisme représentant l'Académie des retraités de l'Outaouais, Mme Anne Desforges, membre organisme représentant la Société Alzheimer de l'Outaouais, ainsi que Mme Monique Guindon, membre citoyenne, qui ont terminé leur mandat en mai dernier après plusieurs années d'implication remarquable au sein de la Commission. Des remerciements sont également adressés aux membres ayant participé à l'intercommissions tenue le 7 mai dernier. Enfin, deux invités sont présentés, soit M. Daniel Bélisle, de l'organisme Remue-Ménage de l'Outaouais, et Mme Gisèle Aubut, citoyenne, qui se joindront prochainement aux travaux de la Commission des aînés.

Stéphanie Legault se joint à la séance à 13 h 34.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Chantal Lalonde

Appuyé par Marc St-Amour

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour tel que proposé.

Adoptée

3. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. **Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance du 30 mars 2026**

Le procès-verbal de la séance publique tenue le 30 mars 2026, dont la validation s'est faite par courriel, est déposé. Aucun suivi n'est requis.

5. **Période de questions du public**

Six (6) personnes du public assistent à la séance et l'une d'entre-elle prend parole lors de la période de questions du public.

1- Question du public :

Chantal Leblanc-Bélanger, citoyenne

L'intervention de Mme Leblanc-Bélanger vise à se présenter et à exprimer son intérêt pour l'un des sièges actuellement vacants au sein de la Commission des aînés. Mme Leblanc-Bélanger mentionne s'intéresser aux dossiers traitant des aînés. Elle précise assister à la séance à titre d'observatrice, dans une démarche d'apprentissage. Mme Leblanc-Bélanger exprime sa reconnaissance envers la Ville de Gatineau.

Échanges ou commentaires

La présidence remercie Mme Leblanc-Bélanger pour son intervention et sa présence et précise que les comités et commissions cherchent toujours des gens intéressés à déposer leur candidature et s'impliquer lorsque des postes sont vacants. La présidence remercie également le Service d'avoir permis à la Commission de mieux se faire connaître entre autres par l'organisation des événements qui ont eu lieu dans les

différents secteurs de la Ville antérieurement. La vice-présidence souligne qu'une assemblée publique avec les élu(e)s d'Aylmer se tiendra le 16 juin en soirée, soulignant qu'il s'agit d'une occasion de créer des contacts et de favoriser l'implication citoyenne.

6. Tour de table des membres – Point d'information

Un tour de table des membres a permis la présentation des participant(e)s.

7. Atelier dans le cadre de la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance auprès des aînés – Présentation

Une présentation informative a été faite par Marie-Pier Morest, coordonnatrice régionale en matière de lutte contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité, et Geneviève Aubie, agente de planification, de programmation et de recherche à la Direction de la santé publique du CISSS de l'Outaouais. Cette présentation vise à démystifier la maltraitance en favorisant la bientraitance. Celle-ci s'inscrit dans le cadre du dossier 2 du Plan de travail de la Commission des aînés, « Participation sociale », lequel vise à assurer une vigie sur des enjeux sociaux touchant les personnes âgées dans une perspective d'inclusion et de participation sociale.

Une réflexion sur la différence entre la bienveillance et la bientraitance est d'abord menée. Il a été précisé que la bienveillance repose sur l'intention d'agir dans le bien-être de la personne, tandis que la bientraitance implique de considérer activement le point de vue, les besoins et les préférences de la personne avant d'agir. Les six principes directeurs de la bientraitance ont été présentés, notamment l'importance de placer la personne au centre des actions, de favoriser son autodétermination, de respecter sa dignité, de soutenir son inclusion et sa participation sociale, d'intervenir avec savoir-faire et savoir-être, et d'assurer un soutien concerté.

Un survol de la Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et les personnes majeures en situation de vulnérabilité (L.6.3) a ensuite été effectué, notamment en ce qui a trait aux mécanismes de signalement et d'intervention. Il a été rappelé que la maltraitance peut se manifester par une action ou une omission, intentionnelle ou non, dans un contexte de relation de confiance. Les deux formes de maltraitance, soit la violence et la négligence, ont été expliquées, de même que les principaux types de maltraitance : psychologique, physique, sexuelle, matérielle ou financière, organisationnelle, l'âgisme et la violation des droits. Il a été mentionné que les formes les plus fréquentes sont la maltraitance psychologique et financière.

Des commentaires sont formulés par les membres au cours de la présentation.

Une question de réflexion est soulevée concernant les situations où par exemple un professionnel (ou une personne ressource) s'adresse directement aux proches d'une personne âgée plutôt qu'à celle-ci lors d'un rendez-vous. Il est demandé si une telle situation peut constituer une forme de maltraitance. Les présentatrices mentionnent que ce type de pratique peut exercer une pression sur les proches. Il est souligné que cela peut découler, notamment, d'une difficulté du professionnel à adapter son langage ou à vulgariser son message. Selon le contexte et la manière dont cela se manifeste, cette situation peut effectivement s'y apparenter, sous toutes réserves, même si elle est non-intentionnelle. Enfin, on note qu'un nombre croissant de formations et d'initiatives de sensibilisation est mis en place pour prévenir ces situations. Un suivi sera effectué afin de transmettre les outils et informations complémentaires présentés.

À la suite des interventions, la présentation se poursuit.

Une mise en situation a été présentée sous forme de vidéo, suivie d'une discussion mettant en lumière diverses manifestations de maltraitance, telles que l'absence de communication, l'infantilisation, le non-respect des droits et l'exclusion de la personne dans les décisions la concernant. Des précisions ont également été apportées quant aux réalités entourant les proches aidants, qui peuvent être confrontés à des situations complexes et, dans certains cas, vivre ou exercer de la maltraitance de manière non intentionnelle, notamment en contexte d'épuisement.

Enfin, plusieurs ressources d'aide ont été présentées, dont :

- La Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMA 1 888 489-2287);
- Le service d'intervention SAVA Outaouais, soutien aux victimes d'abus (819 431-4336 ou 873 655-1395) offrant du dépistage et de l'accompagnement;
- Le 811 (option 2) permettant de joindre des travailleurs sociaux qualifiés pour des conseils psychosociaux;
- Le Centre d'Assistance et d'Accompagnement aux Plaintes de l'Outaouais (Le CAAP Outaouais : 819 770-3637).

Les présentatrices ont également mentionné l'offre de formations et d'ateliers de sensibilisation, incluant un outil immersif (atelier : *La valise de Lise*) visant à mieux reconnaître les situations de maltraitance. Une offre de formation est également disponible à l'intention des intervenants.

Période d'échange

Commentaires généraux

Des remerciements sont adressés aux présentatrices. La période d'échange a permis de préciser certains éléments et de compléter l'information présentée. Une question a d'abord été posée concernant la Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés (LAMA). Il a été confirmé qu'il s'agit de l'ancienne ligne « Abus Aînés », dont le nom a été modifié afin de refléter l'élargissement de la clientèle desservie.

Vague mauve

Les présentatrices ont également rappelé que le 15 juin marque la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance envers les aînés et ont présenté l'initiative de la « vague mauve », invitant la population à poser des gestes de sensibilisation entre le 1er et le 15 juin, notamment en portant du mauve le jour même. Il a été souligné que la promotion de la bientraitance constitue un levier important pour prévenir la maltraitance.

Autres ressources de soutien

L'existence d'un service de vérification de bien-être offert par le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG) a été souligné, précisant le SPVG dispose d'une équipe spécialisée capable d'intervenir rapidement auprès de citoyens en situation de maltraitance. Les présentatrices ont pris cette information en note et ont indiqué que ce type d'intervention s'inscrit dans une approche complémentaire de lutte contre la maltraitance. Il a également été mentionné que la Maison Unies-Vers-Femmes offre un programme « Cascade », comme outil complémentaire en matière de sensibilisation et d'intervention.

Maltraitance financière

Une question a ensuite été posée sur les façons de réagir face à une situation de maltraitance, notamment financière. Il a été précisé que ces situations sont délicates

et qu'il est important de nommer ses préoccupations et ses observations. Les présentatrices ont recommandé de s'appuyer sur les ressources disponibles, dont la ligne LAMA, afin d'être accompagné et orienté dans les démarches. Elles ont également souligné que la maltraitance peut se manifester à différents niveaux et que des organismes sont en mesure d'accompagner les personnes dans le processus.

Activités de sensibilisation

Enfin, les présentatrices ont rappelé que des activités de sensibilisation, des webinaires et des ateliers sont offerts dans le cadre de la période entourant le 15 juin, incluant certaines activités en collaboration avec des partenaires du milieu. Il a été mentionné qu'un suivi serait effectué afin de transmettre ce calendrier des activités aux membres par correspondance.

8. Le Comité consultatif citoyen des personnes âgées de Gatineau (CCC-PAG) : une première année productive – Présentation

Une présentation a été faite par Chantal Lalonde, de la Table des aînés de Gatineau et membre de la Commission, visant à dresser le bilan de la première année du Comité consultatif citoyen des personnes âgées de Gatineau (CCC-PAG). Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Plan de travail de la Commission des aînés, dossier 2 « Participation sociale », le CCC-PAG ayant pour objectif de favoriser la prise de parole, la consultation et la représentation des personnes âgées. La présentatrice a rappelé que le comité a été mis en place afin de donner une voix aux aînés, leur permettre de participer activement aux consultations et de mieux faire connaître leurs réalités, leurs besoins et leurs préoccupations.

Les activités de recrutement réalisées dans différents secteurs de la ville, notamment dans certains milieux de vie et les lieux de rassemblement, ont permis de rassembler plus d'une cinquantaine de personnes âgées intéressées, dont 38 ont participé à au moins une consultation à ce jour. Il est mentionné que les rencontres regroupent généralement entre 15 et 25 participants. Le portrait des personnes âgées impliquée fait état d'une majorité de personnes âgées de 70 à 79 ans, incluant plusieurs ayant plus de 80 ans. Une représentation plus importante des secteurs de Hull et Gatineau est soulignée. Il est également noté qu'il n'y a pas de représentant actuellement en provenance du secteur Masson-Angers.

Depuis sa création, le comité a été consulté à de nombreuses reprises sur des enjeux variés touchant les aînés, tels que l'âgisme, l'accès aux services, la transition numérique, la planification municipale, le maintien à domicile, ainsi que des projets concrets comme le café Internet mobile ou l'accessibilité universelle d'infrastructures. Ces consultations ont donné lieu à retombées concrètes, notamment par la prise en compte des commentaires des aînés dans certains aménagements et projets municipaux, comme l'ajout d'éléments d'interprétation ou d'améliorations dans les espaces publics.

Il a été souligné que le fonctionnement du CCC-PAG repose sur une approche participative, les modalités des rencontres ayant été définies par les aînés eux-mêmes. Cette formule favorise une forte implication des participants et des échanges riches, contribuant à renforcer leur engagement citoyen. La présentation a également mis en évidence que la participation au comité encourage la mobilisation et l'implication des aînés dans la vie municipale, notamment par leur contribution à des consultations et à des initiatives publiques.

Enfin, grâce à une collaboration avec la Ville et un financement du Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA), une évolution du comité est prévue. Celui-ci pourra désormais aller à la rencontre des aînés directement dans leurs milieux de vie, afin de rejoindre un plus grand nombre et une plus grande diversité de personnes, incluant certaines populations moins représentées. Cette nouvelle approche, qui sera déployée à compter de l'automne, vise à élargir la portée des consultations et à renforcer la représentativité.

En conclusion, la première année du CCC-PAG est jugée positive, et le comité entend poursuivre ses efforts en matière de recrutement et d'augmentation des consultations afin de favoriser la participation et la prise de parole des personnes aînées à Gatineau.

Période d'échanges

Commentaires généraux

Des félicitations sont adressées à la Table des aînés de Gatineau pour la mise en place du Comité consultatif des personnes aînées (CCC-PAG). À la suite de la présentation, une période d'échange a permis aux membres de poser des questions et de préciser certains éléments liés au fonctionnement.

Participation citoyenne

Les discussions ont porté sur les meilleures pratiques de participation citoyenne, certains membres soulignant l'approche du comité, comparable à un groupe de discussion favorisant des échanges en profondeur. En réponse, il a été expliqué que le maintien d'un contact direct avec les aînés, notamment par téléphone, constitue une pratique privilégiée. Il a également été mentionné qu'un guide des meilleures pratiques pourrait effectivement éventuellement être élaboré, l'idée étant très bonne, d'autant plus qu'une ressource supplémentaire à temps complet au sein de la Table des aînés de Gatineau permettra de poursuivre le développement de ce comité.

Représentativité

La question de la représentativité territoriale a été abordée, notamment en ce qui concerne l'absence de participants du secteur Masson-Angers et la sous-représentation du secteur d'Aylmer. Des défis liés à la participation de certaines clientèles, dont les aînés anglophones, ont été soulevés. Il a été mentionné que les démarches futures visant à aller à la rencontre des aînés dans leurs milieux de vie devraient contribuer à améliorer cette représentativité. Le déploiement à venir cet automne du comité directement dans les milieux de vie, rendu possible grâce au financement du PNHA, devrait contribuer à améliorer la représentativité, incluant la possibilité de rejoindre davantage les aînés anglophones.

Intergénérationnel

Les échanges ont également porté sur la dimension intergénérationnelle, certains membres soulevant les défis liés à la cohabitation des usages et des intérêts, dont le partage des espaces et des activités entre différentes générations. Il a été mentionné que cette thématique pourrait faire l'objet d'une consultation future afin d'identifier des pistes d'action pour favoriser une meilleure intégration intergénérationnelle.

Recrutement

Enfin, des questions ont été soulevées concernant les stratégies de recrutement, notamment en lien avec les organismes du milieu et les clubs d'aînés. Il est mentionné qu'il y a un certain roulement au niveau des présidences des clubs d'âge d'or, il est important de communiquer avec eux régulièrement. Le besoin de diversifier les moyens

de communication et de diffusion de l'information a été souligné. Il a été précisé que des activités de recrutement ont déjà été menées dans différents milieux et que l'ajout de ressources au sein de la Table des aînés de Gatineau permettra d'intensifier ces démarches, notamment en allant à la rencontre des aînés dans leurs lieux de fréquentation. Inscrire cette activité en amont dans la planification des activités offertes par les clubs d'âge d'or est une idée soulevée.

Enfin, il a été reconnu que le développement du comité repose sur la capacité à adapter les approches, élargir la participation et maintenir l'engagement des aînés, tout en poursuivant les efforts pour mieux représenter la diversité des réalités vécues sur le territoire.

Une pause est prise à 14 h 53. La séance reprend à 15 h 08.

9. À Gatineau, on bouge pour la vie! – Présentation

Une présentation a été faite par M. Jean Christophe Gandubert, chef de section – Développement des communautés au Service des loisirs, des sports et du développement des communautés, portant sur le projet « À Gatineau, on bouge pour la vie! ». Cette démarche vise à alimenter la réflexion et orienter les actions municipales en matière de sport et d'activité physique, dans le cadre du Plan de travail de la Commission, dossier 2 « Participation sociale ». Une mise en contexte a d'abord été présentée, rappelant que l'activité physique, le plein air et le sport constituent des leviers importants de santé, d'inclusion sociale et de développement individuel et collectif. Les constats du Rapport sur l'avenir du sport au Canada et les pistes de solutions à considérer ainsi que la démarche sont discutés, notamment les enjeux liés aux infrastructures, à l'accessibilité, à l'équité, à la sécurité, à la gouvernance et au financement. Il a également été souligné que le modèle actuel favorise davantage les milieux organisés et performants, au détriment de la pratique libre et de l'accessibilité pour l'ensemble de la population.

Des échanges ont lieu entre les membres durant la présentation.

Au cours de la présentation, des questions de réflexion ont été posées aux membres afin de susciter des échanges, notamment sur l'adaptation de l'offre de services municipale. Les discussions ont fait ressortir l'importance de favoriser des espaces de pratique libre, accessibles et flexibles, permettant une participation sans contrainte ni encadrement structuré. Des exemples ont été évoqués, tels que l'ouverture de plateaux à l'utilisation spontanée et la réappropriation d'espaces publics pour des activités non encadrées. À titre d'exemple, il est mentionné que les personnes aînées privilégient de plus en plus une vie active comportant moins de structure et de contraintes. L'idée de permettre une offre de plateaux libres dans certains centres communautaires est soulevée. Celle-ci permettrait par exemple la pratique flexible d'activités variées (badminton, tricot...) ou serviraient de lieux de rencontre. Ce besoin est également illustré par un cas récent : l'aménagement d'un jardin communautaire dans un parc d'un secteur de la Ville a démontré que l'espace non structuré ciblé était finalement fréquenté et utilisé pour des activités de jeux libres par certains usagers.

Des échanges ont également porté sur l'optimisation des ressources, notamment la possibilité de mieux cibler les clientèles desservies et d'assurer une répartition équitable des investissements entre les groupes d'âge. La direction du Service souligne la pertinence de cette réflexion. L'importance de mieux mettre en lumière les groupes qui bénéficient de ces investissements, tout en constatant que les ressources actuelles

soutiennent fortement des clientèles très organisées est soulevé. Toutefois, il est précisé qu'il ne s'agit pas de remettre en cause le développement de l'excellence, mais plutôt de mieux définir le rôle de la Ville à l'égard de l'ensemble de ses infrastructures et de ses citoyens, notamment pour favoriser une participation active de tous tout au long de la vie. La discussion à ce sujet se conclut sur la nécessité de mieux cibler et équilibrer les investissements, sans opposer les clientèles, tout en reconnaissant la complexité de l'exercice.

À la suite de ces interventions, la présentation se poursuit.

La présentation s'est poursuivie avec l'exposition de constats additionnels, notamment en lien avec l'offre de services actuelle majoritairement structurée, les enjeux d'équité et de diversité, ainsi que le besoin de développer des infrastructures multifonctionnelles.

Des commentaires sont formulés par les membres.

Une question de réflexion a été posée concernant les priorités à accorder en matière d'infrastructures, ce qui a permis d'aborder des pistes telles que la mutualisation des équipements, le partage avec les milieux scolaires nécessaire et une meilleure coordination entre les acteurs du territoire. Les membres ont également soulevé des enjeux liés à la participation citoyenne, au rôle des organismes et à la nécessité de renforcer les liens avec les communautés, notamment dans une perspective intergénérationnelle. Le présentateur a rappelé que ces orientations nécessitent une réflexion collective et une adaptation progressive des pratiques. Il est souligné que les infrastructures doivent tendre vers une plus grande multifonctionnalité afin d'optimiser leur utilisation et leur rentabilité. Il est également mentionné qu'elles ne devraient pas être attribuées de manière exclusive à un seul organisme, afin de garantir un accès élargi.

Plusieurs réflexions sont partagées. Les discussions portent sur le modèle antérieur qui reposait largement sur l'engagement bénévole de centaines, voire de milliers de personnes, et soulève l'enjeu de l'organisation future du sport et du loisir dans les milieux de vie. La réflexion se poursuit sur des pistes favorisant la mutualisation, tant entre les anciennes villes qu'avec les municipalités voisines et avec le milieu scolaire, tout en constatant que ces collaborations demeurent actuellement insuffisamment coordonnées est évoqué. L'importance de favoriser des initiatives telles que les cours ouvertes à la communauté et les liens avec le logement social, ainsi que de renforcer le dialogue multi et intergénérationnel est rappelé par les membres.

La direction du Service souligne pour sa part l'importance de la mutualisation avec le milieu scolaire, en rappelant que les infrastructures publiques doivent bénéficier le plus possible au public. Il est toutefois précisé que des distinctions doivent être faites entre les types de pratiques et les clientèles, notamment dans le cas d'installations partagées (ex. terrains synthétiques municipaux situés en milieu scolaire). La nécessité de mieux encadrer ces ententes, en tenant compte des disciplines, des clientèles et des partenariats paramunicipaux, afin d'assurer une conception et une utilisation optimales des équipements est souligné.

À la suite de ces interventions, la présentation se poursuit.

Le présentateur expose les différentes phases de la démarche à venir. La phase I, prévue en mai et juin 2026, porte sur des formations, notamment avec la participation de la directrice générale de Sport Québec lors d'une rencontre ciblée. La phase II, de

septembre 2026 à janvier 2027, consistera en des ateliers de travail collaboratifs. La phase III prendra la forme d'un rassemblement majeur de l'ensemble des intervenants du milieu, soit le Sommet municipal « À Gatineau, on bouge! », prévu le samedi 7 novembre 2026. Enfin, la phase IV mènera à l'adoption d'une Déclaration de Gatineau ainsi que de cadres de référence au printemps 2027. En conclusion, la présentation met en lumière les défis systémiques du modèle actuel et les orientations envisagées afin de favoriser une pratique sportive plus accessible, inclusive et mieux adaptée aux besoins de la population.

Période d'échange

À la suite de la présentation, une période d'échange a permis aux membres de soulever d'autres enjeux et réflexions en lien avec les orientations proposées.

Structure des organisations

Les discussions ont notamment porté sur les changements envisagés dans l'organisation du sport, certains membres soulevant les préoccupations liées à un sentiment, sous toutes réserves, d'une éventuelle perte de contrôle des organismes et à la nécessité d'accompagner adéquatement ces transformations. Il a été question de la pertinence de favoriser le regroupement, pouvant aller jusqu'à des fusions parfois et sous réserve de créer des conditions gagnantes, ou la mutualisation de certains organismes et plateaux, afin d'en améliorer la performance et l'efficacité, tout en évitant de nuire aux initiatives en place. L'importance de la transparence, de l'optimisation des ressources et de la réflexion sur le développement de nouvelles infrastructures a également été soulignée.

Des exemples concrets sont évoqués, tels que la mise en place de systèmes intégrés d'inscription ou encore la centralisation de la gestion et de la réservation des plateaux sportifs. Il est mentionné qu'une meilleure utilisation de ces outils permettrait d'optimiser plusieurs aspects de l'offre municipale, dans un souci accru de transparence. Les échanges mettent également en lumière l'évolution des pratiques vers un plus grand accès libre. Bien que cette tendance soit perçue positivement (ex. popularité du pickleball, patin libre, activités en plein air), elle pose des défis d'organisation. Il est souligné par les membres que le libre accès doit néanmoins être structuré et encadré minimalement afin d'éviter la désorganisation, ce qui implique un changement de culture et des efforts soutenus pour en assurer la mise en œuvre. Ainsi, si le développement du libre accès est perçu comme une opportunité pour favoriser la participation, il représente également un défi en termes d'organisation et d'adaptation des pratiques. Ce virage exige un changement de culture, notamment pour permettre une meilleure utilisation des plateaux, incluant des espaces pour des activités libres telles que le jeu spontané ou la réappropriation de l'espace public. Le potentiel des espaces sous-utilisés, notamment les plateaux vacants et les rues est évoqué, afin de favoriser les jeux libres et encourager une appropriation accrue de l'espace public. Enfin, un consensus se dégage quant à l'objectif de passer d'un modèle où les organismes manquent de plateaux à un modèle optimisé, permettant une utilisation efficiente des infrastructures et favorisant une participation accrue et continue de la population aux activités physiques.

Effet levier – vivre-ensemble

Les échanges ont également mis en lumière le potentiel du plein air et du sport extérieur comme levier de découverte culturelle et d'inclusion, notamment pour les personnes issues de l'immigration. Certains membres ont évoqué la possibilité pour la Ville de se positionner de manière innovante en intégrant davantage les dimensions culturelles,

patrimoniales, sociales et récréatives dans sa réflexion. L'exemple de la patinoire réfrigérée extérieure est mentionné. Il est mentionné que la Ville de Gatineau serait la première municipalité à aller dans ce sens-là.

Besoins spécifiques

Les membres ont aussi abordé des enjeux liés à l'inclusion et à l'adaptation de l'offre, notamment en ce qui concerne certaines clientèles ayant des besoins spécifiques, incluant l'accès à des espaces non mixtes ou adaptés. L'importance de s'inspirer de pratiques existantes, dont certaines pratiques du privé, et d'observer ce qui se fait ailleurs a été soulignée.

Le Service a précisé que la présentation avait fait l'objet de certains ajustements et que la version ajustée serait mise en ligne. Il a été rappelé que cette démarche s'inscrit dans un projet global du Service, dont les outils et priorités évolueront en fonction des orientations dégagées.

10. Divers

10.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu

Dans le cadre de la présente séance, un suivi a été effectué en lien avec la recommandation CA-2026-02. Le Service a indiqué que le renouvellement du Plan d'action intégré Familles, aînés et personnes handicapées a été présenté au conseil municipal le 12 mai dernier. Il a également été précisé que le comité de pilotage est désormais en place et qu'il assurera le suivi et la mise en œuvre du processus de renouvellement du plan.

11. Prochaine séance

Il est indiqué que la prochaine séance de la Commission des aînés se tiendra le 28 septembre 2026.

12. Levée de la séance

Il est proposé par Chantal Lalonde

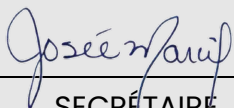
Appuyé par Marc St-Amour

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 16 h 08.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 PRÉSIDENT JEAN LESSARD	 SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
--	--